

**COMMISSAIRE PROFESSIONNEL (CP)**  
 Art.90 LVLFPr

CFP  
 Associations professionnelles  
 Direction générale de  
 l'enseignement  
 postobligatoire  
 (DGEP)

Apprentis sous contrat vaudois en  
 formation duale

**CONSEILLER AUX APPRENTIS (CApp)**  
 Art.93 LVLFPr

Direction générale  
 de l'enseignement  
 postobligatoire  
 (DGEP)

Apprentis sous contrat vaudois ou en  
 école professionnelle vaudoise

1

**Confidentialité**

**COMMISSAIRE PROFESSIONNEL**

- Autorisation de former
- Vérification du cadre
- Compétences métier
- Aspects contractuels
- Conseils/écoute

- Vérification du cadre
- Visites (de routine ou sur demande)

- Information et intervention en cas de rupture
- Respect des conditions

**CONSEILLER AUX APPRENTI-E-S**

- Conseils/écoute
- Accompagnement à la recherche de solutions
- Soutien démarches administratives
- Orientation vers structures spécialisées

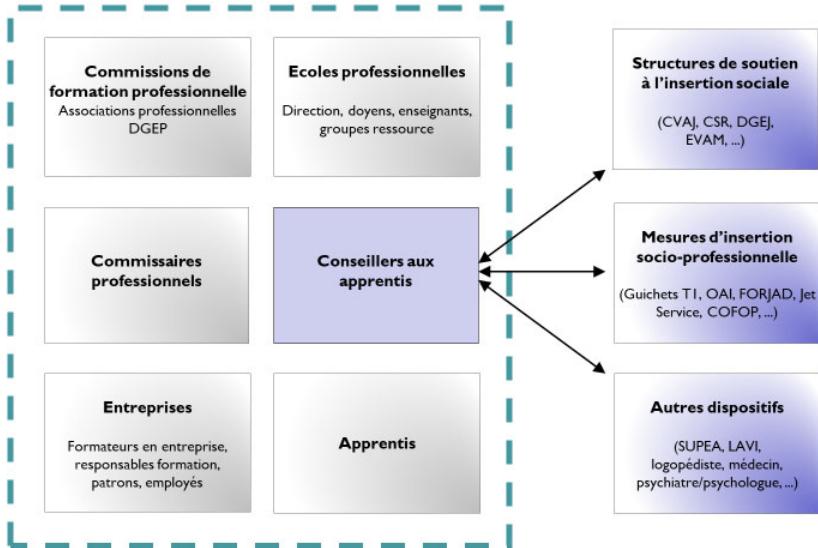
- Coaching communication
- Rôle de médiation

- Soutien démarches
- Réorientation
- Propositions solutions insertion
- Dossier de candidature

2

# Travail en réseau

Formation professionnelle – DGEP



3



## Structures cantonales

ESSG – Soutien durant l'apprentissage  
<https://www.fr.ch/essg/personnes-en-formation-a-lesssg/essg-soutien-durant-lapprentissage>

Direction Générale de l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue  
<https://www.ge.ch/organisation/direction-generale-office-orientation-formation-professionnelle-continue>

Service de la formation postobligatoire (SFP)  
<https://www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DFCS/Formation-postobligatoire-SFP/Service-de-la-formation-postobligatoire-SFP.html>

Soutien, conseils et surveillance de l'apprentissage  
<https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SFPO/apprentissage/entreprises/Pages/difficultes.aspx>

L'Unité de soutien en formation professionnelle  
<https://www.vs.ch/web/sfop/unit%C3%A9-de-soutien-en-formation-professionnelle>

4

## Exemple de collaboration



### Alexandre Winiger patron de la carrosserie

- Junior team
- Collaboration réseau

5

5

## Points de vigilance



Avant l'engagement d'un ou d'une apprenti-e:

- Vérifier que le niveau scolaire atteint corresponde au niveau de formation attendu.
- Vérifier que le temps de trajet ne soit pas trop important pour venir au travail.
- Pour les plus âgés, demander si le salaire proposé en apprentissage leur permet de vivre.

6

6

## Points de vigilance

L'accueil est un moment crucial dans l'intégration des apprentis dans les entreprises.

Les formatrices et formateurs doivent:

- définir clairement les objectifs de formation et veiller à ce qu'ils soient en lien avec le plan de formation.
- s'assurer que ces objectifs soient réalistes et réalisables.

Cette vigilance permet un véritable accès aux apprentissages.



7

7

## Utiliser les sens



Je donne des informations sur des supports lisibles et «FALC». Je présente les collègues, je montre les locaux, les outils à disposition, les machines, etc.



Je donne des informations par oral, je les fractionne et je vérifie qu'elles aient été comprises en demandant la reformulation de ces dernières.



Je démontre les tâches demandées et je fais reproduire les actions et les gestes jusqu'à ce qu'ils soient acquis afin d'atteindre l'autonomie.



Je rends également l'apprenti attentif aux odeurs qui peuvent être senties dans l'environnement de travail ou qui se dégagent des matériaux, liquides, etc.

8

## Chemin vers la positivité

1 Identification des moments positifs de la journée.

Trois expériences positives

2 Reconnaissance des aspects positifs de la vie.

Un sentiment de gratitude

3 Reconnaissance des accomplissements personnels quotidiens.

Une source de fierté

Bien-être personnel accru

9

9



10



DEF Département de l'enseignement  
et de la formation professionnelle  
DGEP Direction générale de l'enseignement  
postobligatoire

Conseillers-ères aux apprentie-s

Commissaires professionnel-le-s

[www.vd.ch/soutien-apprentis](http://www.vd.ch/soutien-apprentis)

[www.vd.ch/apprentissage](http://www.vd.ch/apprentissage)

